

# Belgian Disability Forum asbl (BDF) Conseil d'administration – 08/12/2020

## Procès-verbal

Version officielle du rapport. La version néerlandaise est traduite de manière informelle avec l'aide du logiciel DeepL pour la facilité des membres néerlandophones du CA.

### Présents :

Gisèle	Marlière	GM
Thomas	Dabeux	ThD (J→ 13 :40)
Emilie	De Smet	EDS
Pierre	Gyselinck	PG
Veerle	Van Den Eede	VVDE
Peter	Schlembach	PSCH

### Secrétariat :

Khadija	Bensalah	KBH
Véronique	Duchenne	VDE
Olivier	Magritte	OME
Frederik	van de Perre	FvdP

### Excusé :

--	--	--

### A01) Approbation du rapport :

- du CA du 2020/11/10
  - PG : fort complet, pas de remarque

### A02) UNCRPD – Préparation du rapport alternatif 2-3 suite au rapport officiel de la Belgique :

- a) Comité de suivi du 26/11/2020 : suivi
  - EDS rapporte que Marc Trémouroux était très content de la tenue de la réunion : méthodologie très au point
  - GM a reçu les mêmes commentaires de son équipe, même les nouveaux ont pu prendre la parole sans problème
- b) Modalité d'intégration des apports
  - OME explique que le secrétariat va intégrer les commentaires sortis des deux réunions puis mettre à disposition ces versions améliorées sur le site. Par la suite, les éléments sortis des médias seront ajoutés en vue des prochaines réunions du comité de suivi (avril)
  - Le CA marque son accord sur ces modalités pratiques

### **A03) EDF – Comité des membres – Mise en conformité des statuts du BDF – Rencontre demandée par Gunta Ança**

- PG explique que Gunta voulait une rencontre en présentiel, avec lui uniquement. Il a demandé que Gisèle et un membre du secrétariat y participent. C'était impossible en juin, puis en septembre... On a finalement fixé le 15/12 en visioconférence. En fait, nous n'avons pas d'agenda. Il ne sait pas de quoi il s'agira...
- VDE rappelle que la demande initiale était l'interpellation par rapport à la représentativité. Olivier pourrait le demander à Lorédana
- GM conseille de ne pas le faire. De la sorte, nous pourrions dire que nous n'avons pas prévu tel ou tel point. On se positionnera dans le style : « on entend vos questions, on va y réfléchir... »
- OME considère que l'on y défendra les réponses que l'on avait données au questionnaire, sans s'engager plus loin.
- GM souligne que le point le plus sensible était « la proportion de personnes en situation de handicap (PSH) ou incapables de se représenter dans les instances de décision des associations membres des conseils nationaux... »
- EdS explique que pour les statuts des associations cela ne nous concerne pas, du moment qu'elles respectent les critères déterminés pour devenir membre du BDF. Pour le CA du BDF, on ne pose pas de question « personnelle » aux personnes qui sont candidates pour en faire partie.
- VDE rappelle qu'il faut souligner que le mode de fonctionnement du BDF est toujours tout à fait participatif et que les 18 organisations membres sont consultées sur tous les dossiers importants
- GM demande ce qui leur permet de soupçonner que nos organisations ne sont pas représentatives ? Certaines personnes auraient-elles des critiques à formuler ?

### **A04) UNCRPD - COSP 13**

- a) Déclaration de la BE
- PG s'étonne : depuis des années le BDF participe au Coormulti pour la rédaction des déclarations. Cette fois, on a été consulté, mais on ne trouve plus rien de nos réflexions, on n'a pas reçu de draft. On a décidé de se retirer de la délégation et avons écrit à Madame Wilmes. Cette année, il a suivi les échanges sur ONU vidéo. C'était très faible. Le document était très faible. Si M.Lommelen dit que c'est une attaque contre le politique, alors nous ne pouvons plus rien faire
  - GM explique que le bureau du CSNPH en a discuté avec Joaquim Lommelen, hier. Son argumentation est que si le fonctionnement a été comme cela avant, c'était une erreur. Il ne peut pas y avoir de demande d'aval vers les organisations de la société civile. Nous ne demandons pas d'avaliser, mais de retrouver certains de nos commentaires dans la déclaration. Il a digéré difficilement que nous interpellions le politique. On lui a dit ce qu'on pensait. Nous n'avons jamais demandé d'avaliser. Nous ne sommes jamais sortis de notre rôle.
  - OME rappelle qu'il avait été convenu que le BDF pouvait siéger dans la délégation de la Belgique, dans la mesure où il était d'accord avec le contenu de la déclaration. S'il n'est pas d'accord, il doit s'en retirer
  - EDS demande s'il est possible de faire autrement ?
  - OME répond que oui. Anciennement, c'était le secrétariat qui gérait l'inscription, l'accréditation, l'achat des billets d'avions, les réservations d'hôtel, le remboursement par le SPF... L'accord avec le SPF était pratique pour le secrétariat, tant que le BDF pouvait être d'accord avec le contenu de la déclaration. On peut revenir à l'ancien mode de fonctionnement.
  - VvdE demande si ce changement de mode de fonctionnement est volontaire ?

- OME répond que c'est difficile à dire. Apparemment, ils ont oublié de transmettre la version finale. Était-ce volontaire ou non ? Impossible à déterminer. Par contre, le fait que le BDF fasse partie de la délégation soulignait qu'il soutenait la déclaration. L'état belge perd cela...
- PG explique que nous avons reçu le texte quelques heures avant la réunion et qu'il était particulièrement faible, d'où notre décision de ne pas siéger dans la délégation
- GM précise que l'on a demandé une rencontre avec le cabinet Wilmès
- Suite à la rencontre avec le mécanisme de coordination (point 05), les membres du CA concluent sur cette petite crise :
  - PG propose d'attendre la réponse de la ministre ou du cabinet. L'idéal serait de revenir au mode de fonctionnement antérieur
  - GM considère qu'il est possible qu'ils aient été pris par le temps. La réaction du BDF les a vexés. L'enjeu est de sortir par le haut. Nous verrons la réaction des ministres Lalieux et Wimes. Elle demande s'il ne faudrait pas avoir un contact avec Mme Pottiez.
  - EDS tempère : il ne faut peut-être pas remuer tout cela. On le fera quand on aura un contact.
  - PG considère que l'on ne gagnera pas beaucoup avec ces tensions. Il est inutile de remettre de l'huile sur le feu
  - Le CA convient de « laisser venir »
- b) Réaction BDF
  - Voir point a)
- c) Travaux du 01/12/2020 au 04/12/2020 : comptes rendus
  - Voir point a)

## **A05) UNCRPD – Mécanisme de Coordination : Etat des lieux et échange d'information (Joachim Lommelen – 14h)**

- a) COSP-13 : Déclaration de la Belgique - Représentation du BDF
  - Sont aussi présent : Evelien Kapteyn de Bouwmeester, Sonia Hadrich et Gauthier Cocle (GC). Evelien a rejoint l'équipe pour une durée d'un an
  - Joaquim Lommelen (JL) aborde la question de la lettre du BDF à la ministre des affaires étrangères concernant la COSP. Pour lui, il y a trois éléments:
    - Le contenu : cette année il était très difficile de rédiger la déclaration
    - La consultatie informelle n'a pas été faite, il en assume la responsabilité
    - La consultation informelle : ne concerne que les autorités. Par le passé, OME et VDE étaient intégrés dans la procédure « silence », c'était une erreur
  - PG explique que le BDF a toujours été « collaboratif ». Mais dans le passé, il y avait toujours des éléments de la consultation qui apparaissaient dans la déclaration. Cette fois, il n'y avait rien en lien avec ce que les organisations défendent. Dès lors, il était normal que nous écrivions une lettre à la personne responsable, à savoir la ministre. Ensuite, nous attendons une réponse.
  - JL regrette qu'il y ait eu directement un courrier adressé au responsable le plus élevé. Nous en premier ressort aurait été mieux. Cette lettre n'a pas été productive. La consultation est une partie importante du processus. Nous pouvons renforcer cet aspect.
  - JL précise que sur le contenu de la COSP elle-même, un rapport sera transmis
  - UPR process. Le rapport belge sera rendu l'an prochain. La consultation aura lieu début année prochaine. Le draft sera communiqué avant les fêtes ainsi que l'invitation (ce serait le mercredi 8/12/2021).

Le rapport touche différents droits et aspects. Pas de grandes surprises car il se base côté handicap sur le contenu du rapport CRPD.

- b) European Accessibility Act (EAA) : Evolution du dossier – Implication BDF/CSNPH
- GC explique que l'on attend, la nouvelle stratégie qui sera présentée au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2021. La présidence portugaise prévoit une conférence en avril.  
Pour préparer, en octobre, la CE a communiqué une évaluation ce qui va nourrir la réflexion :
    - Besoin d'objectifs plus ciblé
    - Besoin d'un monitoring
    - Accent sur tous les handicaps, pas uniquement les handicaps « visibles »
    - Domaines d'action : l'emploi, l'inclusion sociale, l'accès à la santé, l'accessibilité et la participation des PSH au processus politique
  - JL explique qu'au niveau de l'EAA proprement dite, la décision est définitive : le SPF sécurité sociale et le SPF économie vont assurer le pilotage ensemble. Les collègues auront un contact avec le CSNPH.
  - JL explique que le mécanisme de coordination regarde à préparer un plan d'action fédéral de sorte que vous pourrez le consulter. Pour la première phase, c'était une collection d'actions... L'idée est de partir de recommandations pour construire quelque chose de plus structuré et de plus réaliste, sans blocages.
  - GM signale qu'en matière de rapportage sur l'UNCRPD, elle a commencé à lire le livre écrit par Isabelle Hachez et Jochum Vrieling. Le premier arrêt analysé a un regard assez critique sur le Comité des experts. Il dit que le comité ne veut pas entendre qu'il serait intéressant d'accepter des spécificités selon les types de handicap. Elle évoque aussi l'enjeu du repli sur soi du Comité des experts ce qui fragilise son positionnement. Ce livre est écrit en FR et NL. Elle va essayer de le faire remonter vers la Commission d'accompagnement UNIA pour les convaincre de le traduire. C'est un livre très technique. Il doit aussi servir à la société civile. Une traduction est nécessaire pour que cela serve à tout le monde.
- c) Autres points
- GC : suivi collaboration interfédérale

## **06) UE – Recovery & Resilience Facility Plan + FSE**

- a) Proposition d'interpellation du politique par les conseils d'avis : suivi
- OME explique que la proposition a été faite, mais n'a donné lieu à aucun suivi.
- b) Réponse du Secrétaire d'Etat Dermine
- VDE explique que le secrétariat a demandé une rencontre avec M. Dermine, il a répondu qu'il viendrait vers nous. On a appris que des groupes de travail (GT) sont en route, notamment un GT social. On a interpellé Mme Lalieux à ce propos. Au niveau RW-BXL-FWB, ThD n'a pas eu le temps d'organiser une rencontre. C'est urgent... donc important On va le rappeler vendredi à la plateforme pauvreté. Il faut continuer à marteler la volonté de voir le handicap pris en compte dans ce plan.
  - OME pointe que l'adaptation des bâtiments qui seront rénovés est un axe important
  - PSch : M. Godart nous avait dit de faire des choses un peu différentes. La CG a déjà planifié et un ¼ a été accordé. Il y a eu un appel à projet début août. La décision du gouvernement a été prise le 2/11. Les 3 millions seront distribués à 50% vers le public, 50% vers le privé. Ce sont des projets récurrents. Il dit qu'il lui faudrait une description des projets pour savoir si il reste de la marge.
  - PG demande si l'on attend la réponse du cabinet Dermine ?

- GM explique que les associations qui siègent au comité handicap de l'Aviq ont demandé une présentation depuis 2 mois. Ils ont reçu une présentation de la programmation qui se termine. Le responsable a annoncé une présentation de leur « premier regard » ... Il a été précisé qu'une association peut rentrer un projet hors Aviq. La réunion suivante est prévue le 17/12/2020.
- PSch rappelle il faut toujours un cofinancement belge. On est à la finalisation des budgets des gouvernements, donc il est sans doute fort tard.
- OME rappelle que pour R&RF sont prévues les adaptations énergétiques des bâtiments. Il s'agira de modifications importantes, donc la mise en accessibilité devra être faite
- VDE rappelle que Bart Hooge avait répondu, en juin, que ce serait traité par le nouveau gouvernement. Il faudrait l'interroger à ce sujet...
- GM signale qu'il est toujours attentif : il l'a remerciée car il reçoit toujours les avis CSNPH
- EDS fait remarquer que cela reste très opaque comme mode de fonctionnement. Au niveau européen, il serait intéressant de savoir ce que l'EDF peut faire
- GM rappelle que M. Godart avait dit qu'il interrogerait les porteurs de projet. Il invitait les acteurs de la société civile à l'informer. Rien n'empêche les conseils d'avis de lui transmettre un rapport de ce qu'ils ont fait comme interpellations
- Le CA convient que le secrétariat écrira à M. Godart

#### **A07) Journées européennes des personnes handicapées : feed-back**

- PG explique que l'on a reçu deux séries de notes de KBH et VDE
  - KBH explique qu'Ursula Von der Leyen a présenté un résumé de la stratégie 2010-2020,
  - VDE rapporte que la Commission souhaite travailler avec les organisations de PSH sur la question des statistiques. Globalement, elle a été déçue car il y avait très peu de temps pour l'échange avec la salle. La plupart des interventions portaient sur la situation des personnes sourdes et sur les femmes en situation de handicap.
  - VDE : Access city award, ont été primées une ville suédoise, Florence et une ville portuaire allemande. Il n'y a toujours pas réellement de villes belges candidates ?
  - OME explique qu'il y en a eu, mais que les dossiers étaient trop faibles. A cela s'ajoute le fait qu'il faut une taille suffisante pour pouvoir être candidate.
  - VDE suggère d'en parler à madame Lalieux pour qu'elle puisse soutenir des candidatures de villes belges.

#### **A08) SDGs - Capsules vidéo :**

1. demande de subside IFDD
  - a. OME explique que des rappels ont été faits. Il n'y a pas eu de réaction
2. suivi de la demande
  - OME va téléphoner à la personne de contact

#### **A09) BDF AG : Préparation**

- a) Partie statutaire
  - OME explique qu'il s'est rendu compte que la date de l'AG n'a pas été fixée...
  - Le CA se met d'accord sur la date du 11/03/2021.
- b) Partie informative :

- Invitation Olivier Deschutter ?
  - Le CA considère qu'il est trop tôt : ils vont travailler des mois pour savoir ce qu'ils peuvent faire...
- Invitation Isabelle Hachez et Jogchum Vrielink ?
  - GM fait remarquer que les inviter sans avoir tout lu, c'est un peu leur faire injure
  - OME suggère plutôt d'avoir des réunions avec eux en lien avec notre rapport alternatif, dans le cadre de certains articles
  - OME propose de prendre comme thème la Stratégie EU du handicap, et d'inviter un intervenant EDF
  - Le CA marque son accord

### **A10) UE – Directive accessibilité du web – services publics - Processus d'évaluation - Fédéral (Fedict) : état de la situation**

- OME explique qu'il n'a pas eu le temps d'interroger M. Berkman sur comment collaborer à l'avenir

### **A11) UE – Stratégie européenne du handicap**

- a) STRA EU HANDICAP 2010-2020 : analyse (KBH)
  - a. VDE explique que l'analyse de KBH a été transmise aux membres du CA. Elle a pointé du bon et de grands manques.
  - b. OME explique que le processus est dans la dernière ligne droite : nous ne pouvons plus influencer au niveau du contenu. Mais nous l'avons fait en septembre, au travers de l'EDF
  - c. GM considère que le document de KBH nous permettra de pointer ce qui a été rencontré. Il faudra interpeller au niveau belge, en insistant sur le fait que le niveau national peut aller plus loin que la stratégie...
- b) STRA EU HANDICAP 2021-2030 : axes principaux – en attente du texte
  - a.

### **A12) Contacts avec les ministres fédéraux : état des lieux**

- VDE explique qu'elle a demandé à KBH de suspendre les contacts, car réinterpeler les mêmes ministres avec la casquette BDF au même moment que le CSNPH ne sera pas efficace. On attendra février-mars pour le faire
- OME suggère de le faire en se servant de la Stratégie européenne des PSH
- GM approuve l'idée d'utiliser la stratégie EU pour éviter qu'il y ait confusion avec le CSNPH

### **A13) UNCRPD et autres instruments internationaux – sensibilisation et rapports alternatifs + FSE, utilisation conforme à l'UNCRPD + SDG, pauvreté et accessibilité : Demande de rencontre**

- VDE explique qu'elle avait demandé une analyse du document Anne Havaert. Elle n'a pas eu le temps de le lire, pas eu le temps de lire.

### **B01) European Inclusion Summit : Compte-rendu (KBH)**

- KBH explique que la réunion était très courte. La présidence allemande a expliqué ce qu'ils font au niveau du marché du travail et de l'EAA. Ils ont présenté une vidéo :
  - i. Des commentaires sur la situation COVID
  - ii. ???
  - iii. Très axé sur l'Allemagne.
  - iv. FALC fort présent dans leur communication

- Elle ajoute que la secrétaire d'état aux personnes en situation de handicap roumaine a donné des exemples très durs sur des violences subies par des enfants dans des institutions...

**B02) France : Comité interministériel du handicap 16/11/2020 : Quand les enjeux du handicap avancent, c'est toute la société qui progresse**

- VDE regrette que le document n'ait pas été joint. Le Comité interministériel a pris l'engagement de travailler sur 4 axes durant les années à venir.
- Ils se sont fixé 4 objectifs bien clairs, identifiés dans le cadre de la crise sanitaire
  - Jeunesse : apprentissage
  - Simplification administrative
  - Soutien aux aidants proches
  - Accessibilité universelle
- La secrétaire d'état à l'égalité des chances semble vouloir utiliser cette approche en Belgique

**XX) Divers**